



Commune d'ASPREMONT

PROCÈS-VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} décembre 2022 à 18 heures

L'an deux mil vingt-deux et le premier décembre à dix-huit heures le Conseil Municipal de la commune d'Aspremont, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques FRANCOU, le maire.

Présents : MM. PHILIP Frédéric, MANET Michel, BLANCHARD Gilles, ESCANDE Jean-Philippe, VILLEPONTOUX Max, VARGOZ Robin, Mmes GARAGNON Michèle, RICHIARDONE Christelle, CHAGNARD Amandine et TRINQUIER Chantal.

Absent :

Secrétaire de séance : M. VILLEPONTOUX Max.

Avis sur le rapport de la CLECT (CCBD) :

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy (CCBD) s'est réunie le 5 octobre 2022 et a adopté un rapport sur les charges liées au transfert de la compétence mobilité à compter du 1^{er} juillet 2021. Les éléments du rapport transmis sont soumis à l'avis du conseil municipal.

➤ Délibération adoptée à l'unanimité.

Demande de subventions projets Eau/Assainissement (travaux programmés en 2023) :

Le maire rappelle les différents projets pluriannuels d'amélioration et de réhabilitation programmés sur les réseaux d'eau et d'assainissement. Pour chaque opération il est nécessaire de déposer un dossier de demande de subvention chaque année. Après avoir fait le point avec le bureau d'études CLAIE le prochain projet à engager pour 2023 concerne le renforcement de la ressource en eau avec la reprise des réseaux vétustes et fuyards sur le tronçon entre Thuoux et Les Iscles. Afin de regrouper les demandes d'aides financières la CLAIE doit ajouter à cette opération les travaux de réparations de la cuve de décantation de la station d'épuration.

➤ Délibération adoptée à la majorité.

Questions diverses :

Nouveaux arrivants : Un pot d'accueil a été organisé le samedi 26 novembre dernier afin que les nouveaux arrivants rencontrent les élus, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Un diaporama leur a été projeté afin de présenter la commune. Cet échange s'est terminé par un apéritif convivial.

Acquisitions foncières : La procédure d'acquisition des terrains près du cimetière pour y créer une zone de parking ainsi que des terrains près de la supérette pour y aménager l'entrée Sud du village se poursuit. Les propriétaires ont proposé également de céder à la commune à titre gracieux deux parcelles contigües au domaine communal sur le pourtour du Château.

Propositions d'échanges de terrains : Un agriculteur propriétaire de plusieurs parcelles boisées dispersées sur la montagne de Thuoux propose de les échanger avec des parcelles du domaine privé communal afin de regrouper les terrains, les espaces boisés n'ayant pas pris en compte lors du remembrement réalisé dans les années 1970/80 sur la commune. Après avis des commissions communales il ne sera pas donné suite à cette proposition car les parcelles proposées ne sont pas toutes accessibles en l'état actuel et les parcelles communales demandées se trouvent en zone naturelle qu'il faut préserver.

Proposition de vente de terrains : Un propriétaire propose de vendre plusieurs terrains situés autour du Château à la commune. Ceux-ci se trouvent pour la plupart en emplacement réservé sur le PLU et,



Commune d'ASPREMONT

après avis favorable des commissions communales, ce point sera proposé au vote lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Echanges avec les communes voisines : Une réunion de travail avec les communes de Saint Pierre d'Argençon, Aspres-sur-Buëch et La Faurie s'est déroulée à Aspremont dernièrement. Parmi les thèmes abordés, les élus ont fait le point sur le développement des énergies renouvelables dans le secteur mais aussi sur une forme de regroupement entre communes pour mutualiser un emploi pour s'occuper de l'urbanisme (par exemple).

Forêt : A l'initiative des Communes Forestières une réunion de formation sur le risque d'incendie s'est déroulée dernièrement. Un rappel de la réglementation à faire appliquer par les communes a été prodigué avec notamment l'entretien des chemins d'accès des pistes de DFCI. A ce sujet l'idée a été avancée de mettre en commun entre communes le matériel nécessaire avec plusieurs chauffeurs qui se relaient pour débroussailler les chemins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.